santé - sécurité au travail

> RISQUES PHYTOSANITAIRES

Phyt'attitude

Signalez-nous vos symptômes

Janvier 2005

> Synthèse des observations 2002-2003

Institut National de Médecine Agricole

msa santé famille retraite services

L'essentiel et plus encore

Créé en 1991 par la MSA, Phyt'attitude* recense, analyse et valide les signalements d'accidents ou d'incidents survenus lors de l'utilisation professionnelle de produits phytosanitaires ou lors de contacts indirects (intervention sur cultures traitées ou à proximité d'un traitement en cours), qui sont à l'origine de problème de santé.

Phyt'attitude permet de connaître les matières actives le plus souvent en cause ainsi que les circonstances des intoxications.

La Caisse centrale de la MSA a reçu et exploité 238 dossiers de signalement en 2002 et 2003.

**** Phyt'attitude est la nouvelle appellation du réseau de toxicovigilance.***

Les phytos mis en cause 2 fois sur 3 par l'expertise toxicologique

Plus de 2/3 des signalements proviennent soit des services de santé - sécurité au travail de la MSA (les médecins du travail et les conseillers en prévention), soit des déclarations spontanées de la victime.
2/3 des dossiers présentent un lien significatif de cause à effets entre troubles ressentis et produits utilisés après expertise toxicologique. Ces dossiers servent de base aux observations présentées dans ce document.

Les hommes représentent 82 % des signalements.

Les 4/5 des signalements concernent les salariés agricoles et seulement 1 dossier sur 7 concerne les exploitants. La mise en œuvre de la prévention pour les exploitants dans le cadre de l'ATEXA (assurance accidents du travail pour les exploitants agricoles) en avril 2002 et la mise en place d'un numéro vert en février 2004 ont permis d'augmenter très sensiblement le recueil des incidents chez les exploitants.

Des intoxications plus fréquentes en arboriculture et viticulture

Les principales cibles de traitement sont à comparer avec les surfaces consacrées à chaque culture. Après comparaison, la viticulture et l'arboriculture constituent les cultures où les signalements d'incidents ou d'accidents sont plus fréquents.

Les principales cibles de traitement

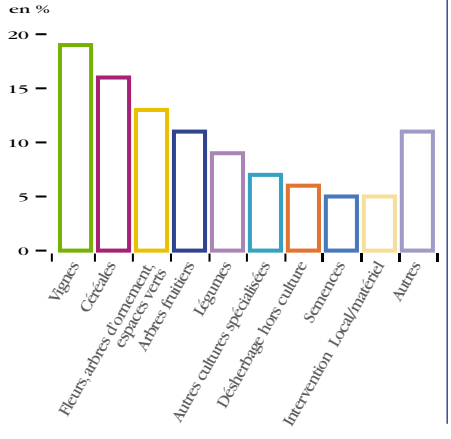

La contamination a lieu dans 2/3 des cas lors de l'application mécanisée ou manuelle, ou lors de la préparation.

Tâche lors de la contamination

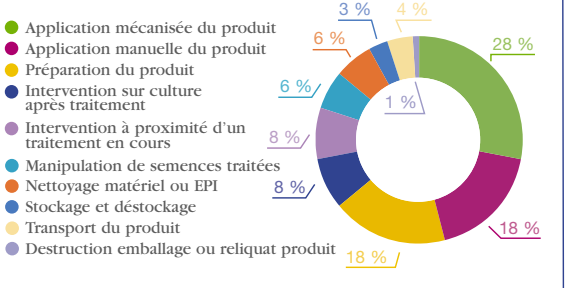

Toutes tâches confondues, 46 % des applicateurs contaminés affirment porter des gants. Ils sont essentiellement portés lors de la préparation de la bouillie (64 %), lors de l'application du produit (52 %) et lors de la manipulation de semences traitées (50 %). Mais seuls 18 % des intervenants sur culture après traitement en portent.
En matière de comportement (port d'équipements de protection individuelle, hygiène, …), on constate globalement une légère amélioration par rapport aux années précédentes.

Ainsi, il apparaît essentiel de rappeler que :

- s'alimenter et/ou fumer pendant les traitements esr déconseillé,
- se laver les mains régulièrement est la base de la prévention,
- prendre une douche immédiatement après traitement est nécessaire.

Les produits classés toxiques toujours sur-représentés

Par rapport au bilan 2000-2001, plus de 800 produits ont été retirés du marché car ils contenaient des substances actives qui ne sont plus autorisées. La plupart des produits supprimés étaient les plus toxiques (T+ ou T).

Malgré cette suppression, les produits toxiques T+ et T (24 % des signalements) restent sur-représentés tandis que les produits nocifs Xn sont sous-représentés par rapport à leur utilisation. C'est d'autant plus vrai dans les cas d'hospitalisation (36 % des T+ et T) ou d'arrêt de travail pour les salariés (37 % de T+ et T).

Plus de remontées pour plus d'actions

Ce bilan confirme de manière générale les tendances passées, toutefois les signalements spontanés des victimes augmentent.

Afin de faciliter ces déclarations spontanées, depuis février 2004, la MSA a mis en place le numéro vert Phyt'attitude :

N° Vert 0 800 887 887

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Depuis le 10 janvier 2004 :

- plus de 1 300 appels,
- 250 appels concernaient des signalements,
- parmi les autres appels, des demandes de prévention,
- 195 dossiers de signalement avec 50 % de témoignages de salariés et 50 % d'exploitants agricoles.

Nombre de dossiers enregistrés

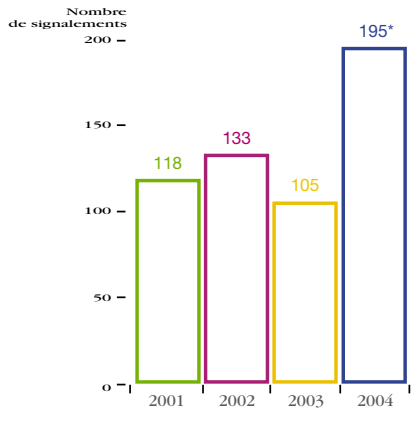

** 170 reçus au 31/11/2004, 195 attendus sur l'année.*

Grâce à l'analyse des signalements (circonstances des intoxications type et gravité des pathologies), Phyt'attitude permet à la MSA d'intervenir auprès des instances nationales pour :

- influer sur la formulation des produits, faire évoluer les étiquettes, améliorer la conception des matériels de pulvérisation et des protections,
- participer à l'homologation de produits afin de ne pas mettre sur le marché ou de faire retirer des produits trop dangereux pour l'homme.

Les produits responsables

La majorité des signalements concernent :

- les insecticides et acaricides (33 %),
- les fongicides (31 %),
- les herbicides (23 %).

Une famille de substance active, les organophosphorés, insecticides et nématicides de la famille des amides et esters des acides phosphoriques, apparus en 1944 avec le parathion, est actuellement largement utilisée en agriculture. C'est pourquoi la MSA a voulu vérifier, par une étude spécifique, si les organophosphores étaient à la source d'intoxications plus graves ou plus fréquentes.

Les signalements liés aux organophosphorés présentent des caractéristiques voisines de celles de l'ensemble des dossiers mais se distinguent sur deux points importants :

- la nature des troubles avec une incidence majorée de troubles neuromusculaires,
- la gravité de ces troubles avec une fréquence élevée des hospitalisations. Il convient de préciser que parmi les 13 substances actives des organophosphorés, en cause dans les hospitalisations, 7 ont été retirées du marché au 31 décembre 2003.

Le mal de tête, un signal d'alerte à ne pas négliger

Dans 63 % des cas, un seul produit est utilisé.

En moyenne par signalement, les victimes évoquent 2 troubles.

- Quatre symptômes cutanés apparaissent fréquemment : les irritations cutanées, les érythèmes (rougeurs), les brûlures et les prurits (démangeaisons),
- Les troubles digestifs sont essentiellement des nausées, des vomissements et des douleurs digestives. On relève une atteinte hépatite toxique,
- En neurologie, les céphalées (maux de tête) représentent 59 % des symptômes.

Pour 58 % des cas signalés au réseau, on relève au moins une intervention médicale (médecin généraliste, spécialiste ou hospitalisation). Une hospitalisation a été nécessaire pour 22 % des signalements.

Nature des symptômes

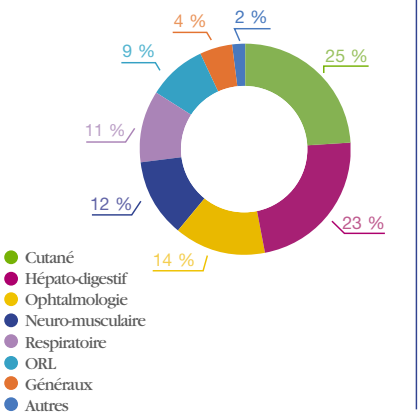

Phyt'attitude

Signalez-nous vos symptômes

> Synthèse des observations 2002-2003

Décembre 2004 - Éclats'graphiques

Réf : 10779 - Crédits photos : A. Caste, médiathèque CCMSA.

MSA Caisse Centrale
Les Mercuriales
40, rue Jean Jaurès
93547 Bagnolet Cedex

Santé-Sécurité au Travail
tél. 01 41 63 83 71
fax. 01 41 63 83 83
www.msa.fr

msa santé famille retraite services